



Comité Technique Paritaire de l'INRA

- 6 octobre 2006 -

Syndicat National CGT-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École – Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr
Document réalisé le 20/10/2006, consultable en intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> – et en internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Déclaration liminaire de la CGT-Inra

Le ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a rendu public, le mercredi 27 septembre, le projet de budget 2007.

En ce qui concerne la recherche et les universités, le budget regroupe l'ensemble des financements correspondant aux budgets des universités et des établissements de recherche publique, EPST et EPIC d'une part, des budgets des agences ANR et OSEO et des mesures fiscales en direction des entreprises, d'autre part. L'augmentation annoncée d'un milliard d'euros regroupe ces trois postes. Contrairement aux engagements pris lors du Pacte pour la Recherche, ce milliard ne prend pas en compte l'inflation et n'a pas été indexé.

Pour ce qui concerne la part du budget relative à la MIRE (Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur), l'augmentation de 2,58 % couvre à peine l'inflation et l'augmentation naturelle de la masse salariale. Il en va de même pour les budgets des EPST et des EPIC qui n'augmenteront que 2,15 %.

Qu'en est-il ou qu'en sera t il réellement pour l'INRA ? Nous souhaiterions avoir des informations sur ce point dès aujourd'hui.

En ce qui concerne l'emploi, la création de 2000 emplois n'est pas au niveau de 2006 (3000 emplois) et les engagements du Président de la République n'ont pas été tenus, même si le chiffre est plus élevé que les 1568 emplois annoncés en juin 2006. Mais quand ce gouvernement parle, la confusion est toujours entretenue entre emplois stables, sur poste de fonctionnaire ou de CDI dans les EPIC, et emplois précaires ! Plus grave, en ce qui concerne les postes de CDD, on ne sait pas s'il s'agit de postes supplémentaires ou du simple remplacement des CDD arrivés à terme. Dans ce dernier cas, l'effet d'annonce masque le fait que l'on est resté aux engagements de juin, soit 1568 postes.

Les emplois prévus dans les universités semblent correspondre à des postes de titulaires. **Il n'en est pas de même pour les EPST et les EPIC où sur les 1000 emplois créés, on ne compte que 550 postes de fonctionnaires dans les EPST, 140 chercheurs et 410 ingénieurs et techniciens**, tandis qu'on renforce la précarisation avec 350 emplois de contractuels dont 200 CDD de haut niveau et 100 post-docs. Ces emplois sont déjà fléchés, car ils doivent être affectés de façon prioritaire à des thèmes précis : science de la vie, technologie de l'information, sciences de l'ingénieur et développement durable, mais aussi dans les PRES, pôles de compétitivité et autres RTRA.

La stagnation du budget des EPST, en fait le ministère annonce moins 87,07 millions d'euros par rapport à 2006, la faible augmentation des personnels permanents montre que les orientations de ce gouvernement n'ont pas changé : développement du pilotage par le biais de l'Agence Nationale de la Recherche et développement de l'emploi précaire. M. Riba lors du Conseil Scientifique nous le démontre, d'après nos calculs, ce serait à minima 16 % de nos moyens de fonctionnement qui proviendraient de l'ANR. Si cela est inexact qu'on nous le dise ici... Combien de créations de CDD à l'INRA via l'ANR ? M. Riba là-dessus est muet au Conseil Scientifique, nous souhaitons vivement avoir ces chiffres ! Quand on reprend le budget social à l'ordre du jour de ce CTP, les chiffres sur l'emploi non permanent à l'INRA sont alarmants, c'est à minima 15 % des personnels (en équivalent temps plein) qui n'ont pas d'emploi stable tout en travaillant dans l'institut ! L'ANR, agence promouvant les CDD, ne peut qu'empirer la situation ! Le budget de l'ANR, c'est 1,4 fois celui de l'INRA, c'est presque deux fois celui de l'INSERM, c'est équivalent à 36 % du budget du CNRS ! C'est donc un outil puissant aux mains du gouvernement pour faire ce qu'il veut de la recherche publique y compris la dévoyer, comme c'est le cas, à des fins n'ayant rien à voir avec l'utilité sociale ou avec les services que nous sommes censés rendre à nos citoyens ! Nous continuons vivement à dénoncer cette ANR !

Pour les personnels des EPST (et des EPIC), à peine 4,6 millions d'euros sont prévus pour accroître entre autre le contingent de promotions de chercheurs, ingénieurs et techniciens et revaloriser les régimes indemnitaires.

Cette somme est ridicule, quand on la compare aux 2,8 milliards d'euros que représente la masse salariale cumulée de tous les EPST, cela fait 0,16 % !

Les subventions sous forme de déductions fiscales augmentent de 280 millions dont 170 pour le seul Crédit Impôt Recherche dont le montant devrait être de 900 Millions d'euros : encore des cadeaux aux entreprises et des exonérations de charges sociales pour les patrons. La CGT-Inra comme beaucoup d'autres syndicats de la recherche demande la suppression du crédit d'impôt recherche, dont l'utilisation n'est pas soumise à contrôle et peut très bien en fin de parcours subventionner des licenciements dans le secteur privé Recherche et Développement !

Enfin la CGT-Inra avec d'autres organisations syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur (notamment la CFTC-Inra, le SNTRS, le SNCS, le SNESUP, la FERC-SUP-CGT, etc.) ont adopté une attitude commune vis-à-vis de la création de l'AERES en signant la lettre au Premier ministre ci-dessous que je vous invite tous à signer également.

Monsieur le Premier Ministre,

Coup sur coup, le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) a rejeté le projet de décret sur l'AERES (Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) le lundi 11 septembre, puis le CTPMESR (Comité Technique Paritaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) portant sur le même point a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales le 13 septembre pour montrer leur opposition. C'est une situation exceptionnelle à l'heure où le gouvernement déclare promouvoir le dialogue social ! L'évaluation des laboratoires, équipes et acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur est d'une importance capitale, sa légitimité suppose sa reconnaissance par les personnels. Ce n'est pas le cas avec le projet de décret actuel. Le pilotage de la recherche directement par le gouvernement sans appui sur des instances d'évaluation indépendantes mène à la catastrophe.

Nous vous demandons de retirer le projet de décret et d'ouvrir sans délai les discussions qui s'imposent avec les instances actuelles, les organisations syndicales, les institutions scientifiques.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en notre ferme détermination à promouvoir la haute qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur dans notre pays.

Premiers signataires :

Jean FABBRI, Secrétaire Général SNESUP-FSU, Jacques FOSSEY, Secrétaire Général du SNCS-FSU, Arlette LEMAIRE, Secrétaire Générale du SNASUB-FSU, Jacques LAFONTAN, Secrétaire Général du SNEP-FSU, Marie-Claude CHARRIER, Secrétaire Général de la FERC Sup-CGT, Jean-François Bolzinger et Marie-Jo Kotlicki, Secrétaires Généraux de l'UGICT-CGT, Alain ROQUES, Secrétaire National de la CGT-INRA, Annick KIEFFER, Secrétaire Générale du SNTRS-CGT, Jean-Yves ROCCA, Secrétaire Général de A&I UNSA, Dominique LAFFARRE, Secrétaire Générale de SUP'RECHERCHE-UNSA, Jacques DROUET, Secrétaire Général Adjoint du SNPTES-UNSA, Daniel DELMAS, Secrétaire Général du SB/UNSA, Bernard RETY, Secrétaire Général Adjoint du SNPRES-FO, Stéphanie PARQUET-GOGOS et Laurence PENNEQUIN, Secrétaires Fédérales de SUD-EDUCATION, Thierry MAGALLON, Président du Groupe CFTC Recherche, Bruno JULLIARD, Président de l'UNEF, Jean-Luc VILLENEUVE, Secrétaire Général du SGEN-CFDT, Pierre GIRARD, Secrétaire Général du SGEN-CFDT Recherche EPST.

texte de la pétition à cette adresse :

<http://www.ugict.cgt.fr/nvsite/doc/doc0554.pdf>

http://www.ferc.cgt.fr/default_zone/documents/p_tition_aeres_sept_06.pdf

autre adresse, pour signer en ligne :

<http://www.sgen-cfdt-inserm.org/site/cadre.htm>

Ce serait folie de penser que l'évaluation des structures comme des individus à l'INRA resterait à l'écart des pouvoirs discrétionnaires de l'AERES qui bouleverse profondément tous les processus et a le contrôle sur tout y compris sur les procédures d'évaluation des personnes (tant chercheurs qu'ingénieurs et techniciens), en dernier ressort... Contrairement à ce qui nous a été dit ici précédemment !

Informations BUDGET données par Mme Guillou sous toutes réserves (il ne s'agit que de prévisions)

→ à périmètre constant (la LOLF désorganise et c'est un de ses buts : ne pas pouvoir comparer d'une année sur l'autre un budget d'organisme public et son évolution) **le budget INRA augmenterait de 2,38 % (vs Loi de Finance Initiale 2006)**, gageons qu'avec une telle augmentation + les programmes structurants de la direction (et d'autres) cela ne va pas faire grand chose de plus en soutien de base pour la majorité des labos.

→ créations de 14 postes de chercheurs, 50 d'ingénieurs et techniciens, 26 CDD de haut niveau et 100 post doc "Haigneré" : il n'est pas besoin d'être un fin analyste pour voir ici que la précarité des emplois est renforcée d'autant que l'ANR a créée à l'INRA 78 CDD.

→ on ne sait rien des renouvellements de poste pour départs en retraite (ou autres), donc on ne sait pas si le solde de recrutements en 2007 sera supérieur ou pas à celui de 2006...